

Le dispositif CitésLab

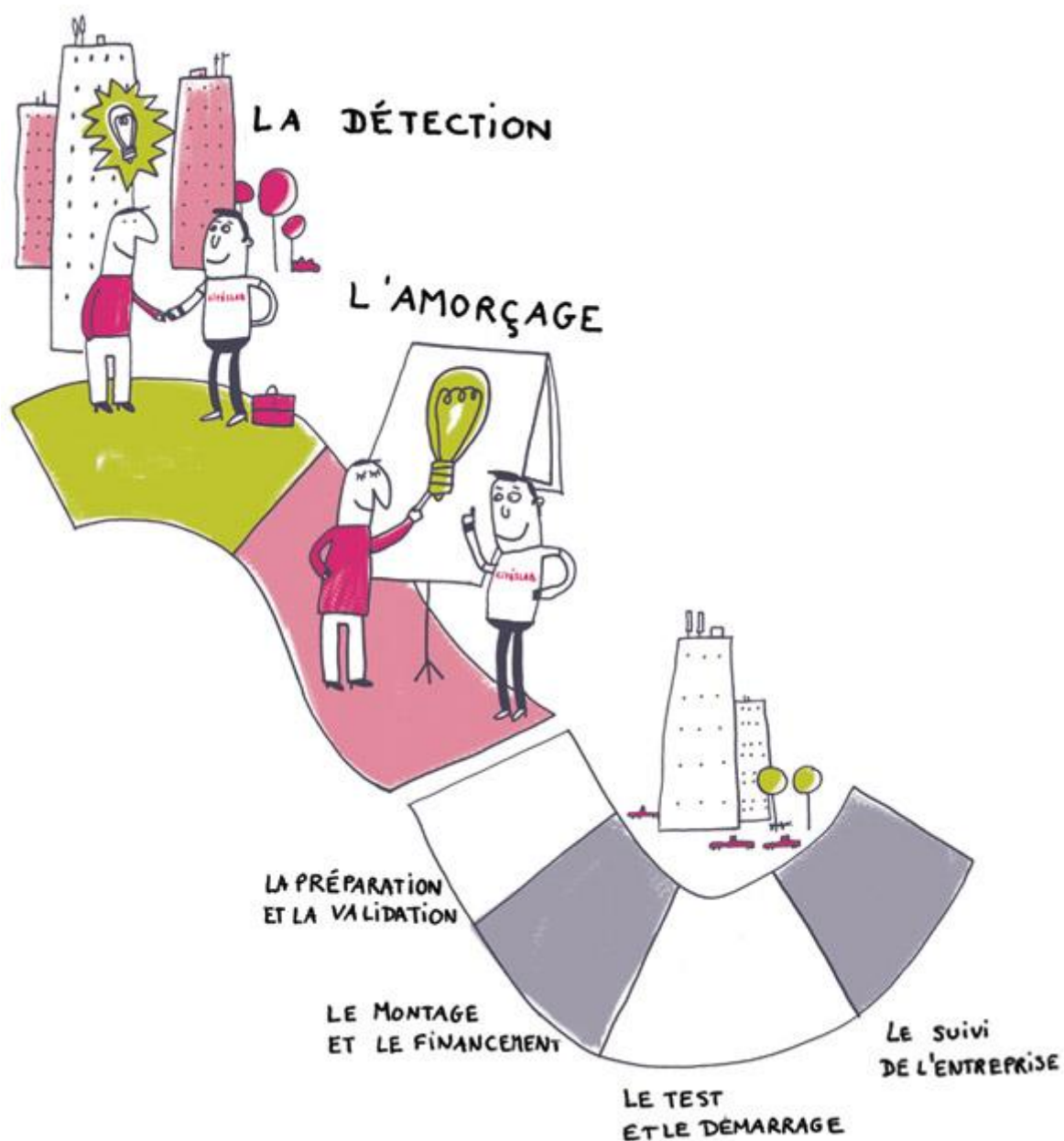
Le métier des chefs de projets CitésLab est issu d'une première expérimentation lancée entre 2002 et 2005 sur 11 sites.

En 2005 débute le Service d'Amorçage de Projets (SAP) qui deviendra le réseau CitésLab en 2009

Le positionnement

Les chefs de projets CitésLab interviennent en complémentarité avec les services d'accompagnement à la création d'entreprise existants. Ils interviennent en amont du processus de la création d'entreprise : au stade de la détection et de l'amorçage.

Les chefs de projets CitésLab interviennent uniquement en phases de détection et d'amorçage.



La mission

Les chefs de projets du réseau CitésLab ont pour mission de favoriser la création d'entreprise par les habitants dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville par :

- Des actions de sensibilisation à la création d'entreprise sur ces territoires sensibles
- L'appui apporté aux habitants désireux de créer leur entreprise : aide à la formulation d'une idée de création d'entreprise et sécurisation de leur parcours de création.

Les modalités de fonctionnement :

Un dispositif CitésLab, c'est :

- Un **chef de projet** à temps plein
- **Physiquement présent** sur le quartier la majeure partie de son temps
- En **relation étroite** avec les réseaux de la création d'entreprises
- Une **structure** qui porte le dispositif et le chef de projet
- Un **comité de pilotage** local composé notamment des financeurs de l'opération et des opérateurs locaux de l'accompagnement à la création d'entreprise
- Un **comité technique** chargé de mettre en place les actions locales